



# Fonds commun d'actions outre-mer Impérial

## États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

### États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2019 et 2018 (note 1)

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	<b>282 346 \$</b>	291 808 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	<b>4 631</b>	1 211
Intérêts à recevoir	<b>5</b>	1
Dividendes à recevoir	<b>759</b>	796
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	<b>438</b>	2 575
Montant à recevoir à l'émission de parts	<b>661</b>	67
<b>Total de l'actif</b>	<b>288 840</b>	296 458
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	<b>266</b>	1 118
Montant à payer au rachat de parts	<b>26</b>	86
<b>Total du passif</b>	<b>292</b>	1 204
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> (note 5)	<b>288 548 \$</b>	295 254 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>	<b>288 548 \$</b>	295 254 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b> (note 5)	<b>22,30 \$</b>	19,16 \$

### † Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2019 et 2018.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2019	16 526	17 875
31 décembre 2018	19 629	21 122

### Type de garantie\* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2019	—	17 875	—	—
31 décembre 2018	—	21 122	—	—

\* Les définitions se trouvent à la note 2j.

### Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 1<sup>er</sup> février 1991 (*date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie A	24 novembre 2003

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**États du résultat global  
(en milliers, sauf les montants par part)**

Pour les périodes closes les 31 décembre 2019 et 2018 (note 1)

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>		
Intérêts aux fins de distribution	32 \$	26 \$
Revenu de dividendes	9 093	9 227
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	8 457	12 510
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(83)	66
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les dérivés	36 180	(47 098)
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>	<b>53 679</b>	<b>(25 269)</b>
<b>Autres produits</b>		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(122)	199
Revenu tiré du prêt de titres ±	88	117
	<b>(34)</b>	<b>316</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion ±	797	909
Honoraires des auditores	9	7
Frais de garde	314	329
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	1	1
Frais juridiques	1	1
Frais de réglementation	21	21
Coûts de transaction ±	277	523
Charges liées à l'information aux porteurs de parts	33	31
Retenues d'impôt (note 7)	830	771
Autres charges	5	7
	<b>2 288</b>	<b>2 600</b>
Renonciations / prises en charge par le gestionnaire	(536)	(569)
	<b>1 752</b>	<b>2 031</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>51 893</b>	<b>(26 984)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>51 893 \$</b>	<b>(26 984) \$</b>
<b>Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie</b>	<b>13 795</b>	<b>15 548</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>3,76 \$</b>	<b>(1,74) \$</b>

**± Revenu tiré du prêt de titres (note 2)**

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
		(en milliers)		(en milliers)
Revenu brut tiré du prêt de titres	119 \$	100,0	162 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	–	–	–	–
Retenues d'impôt	2	1,7	1	0,6
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	29	24,4	44	27,2
<b>Revenu tiré du prêt de titres</b>	<b>88 \$</b>	<b>73,9</b>	<b>117 \$</b>	<b>72,2</b>

**++ Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)**

Catégorie A	0,25 %
-------------	--------

**+++ Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)**

	2019	2018
<b>Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	162	231
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	–	–
Payé à CIBC World Markets Corp.	–	–
<b>Rabais de courtage (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	64	60
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	–	–

**Fournisseur de services (note 9)**

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (STM CIBC) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (réduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 31 décembre 2019 et 2018 sont les suivants :

	2019	2018
(en milliers de dollars)	38	50

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  
(en milliers)**

Pour les périodes closes les 31 décembre 2019 et 2018 (note 1)

	Parts de catégorie A	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>51 893 \$</b>	(26 984) \$
<b>Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡</b>		
Du revenu de placement net	(7 791)	(7 648)
	(7 791)	(7 648)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	32 121	107 753
Montant reçu au réinvestissement des distributions	7 188	7 119
Montant payé au rachat de parts	(90 117)	(76 670)
	(50 808)	38 202
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(6 706)</b>	3 570
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>295 254</b>	291 684
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>288 548 \$</b>	295 254 \$
<b>Parts rachetables émises et en circulation</b> (note 5)		
Aux 31 décembre 2019 et 2018		
Solde au début de la période	15 410	13 753
Parts rachetables émises	1 556	5 043
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	320	382
	17 286	19 178
Parts rachetables rachetées	(4 348)	(3 768)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>12 938</b>	15 410

**‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital** (note 7)

En décembre 2019, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2029 à 2039	
208 350	—

**Tableaux des flux de trésorerie  
(en milliers)**

Pour les périodes closes les 31 décembre 2019 et 2018 (note 1)

	<b>31 décembre 2019</b>	31 décembre 2018
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	<b>51 893 \$</b>	(26 984) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	122	(199)
(Profit net) perte nette réalisée(e) sur la vente de placements et de dérivés	(8 457)	(12 510)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(36 180)	47 098
Achat de placements	(99 374)	(212 797)
Produits de la vente de placements	<b>154 758</b>	165 859
Intérêts à recevoir	(4)	–
Dividendes à recevoir	37	(193)
	<b>62 795</b>	(39 726)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	31 527	107 686
Montant payé au rachat de parts	(90 177)	(76 584)
Distributions versées aux porteurs de parts	(603)	(529)
	<b>(59 253)</b>	30 573
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période</b>		
<b>Perte (profit) de change sur la trésorerie</b>	<b>3 542</b>	(9 153)
<b>Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période</b>	<b>1 211</b>	10 165
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période</b>	<b>4 631 \$</b>	1 211 \$
Intérêts reçus	28 \$	26 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	<b>8 300 \$</b>	8 263 \$

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**Inventaire du portefeuille** Au 31 décembre 2019

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>				
Canada Goose Holdings Inc.	10 320	626	486	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3 861	730	1 278	
Dollarama Inc.	8 947	473	399	
Shopify Inc., catégorie A	2 865	439	1 479	
		2 268	3 642	1,3 %
<b>TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES</b>				
	<b>2 268</b>	<b>3 642</b>	<b>1,3 %</b>	
<b>ACTIONS INTERNATIONALES</b>				
<b>Australie</b>				
Alumina Ltd.	105 784	249	222	
APA Group	4 827	46	49	
Aristocrat Leisure Ltd.	26 807	561	823	
ASX Ltd.	3 718	196	266	
Bendigo and Adelaide Bank Ltd.	958	9	9	
Bluescope Steel Ltd.	6 649	105	91	
Boral Ltd.	8 844	37	36	
Caltex Australia Ltd.	456	11	14	
Coca-Cola Amatil Ltd.	18 581	166	187	
Cochlear Ltd.	867	122	177	
Coles Group Ltd.	3 974	55	54	
Computershare Ltd.	5 245	72	80	
CSL Ltd.	13 457	1 628	3 388	
Fortescue Metals Group Ltd.	1 346	9	13	
Goodman Group	9 466	90	116	
GPT Group	568	3	3	
Insurance Australia Group Ltd.	14 672	115	102	
LendLease Group	9 264	173	149	
Macquarie Group Ltd.	1 411	154	177	
Magellan Financial Group Ltd.	528	24	27	
Newcrest Mining Ltd.	1 131	29	31	
Orica Ltd.	2 595	55	52	
Qantas Airways Ltd.	15 368	103	99	
QBE Insurance Group Ltd.	1 887	21	22	
REA Group Ltd.	414	37	39	
Santos Ltd.	9 358	48	70	
Seek Ltd.	4 365	93	90	
Sonic Healthcare Ltd.	1 842	45	48	
South32 Ltd.	1 122	3	3	
Stockland	6 828	31	29	
Sydney Airport	11 042	86	87	
Treasury Wine Estates Ltd.	53 834	739	796	
Vicinity Centres	4 694	12	11	
Wesfarmers Ltd.	2 561	87	97	
Woolworths Group Ltd.	1 720	57	57	
	5 271	7 514	2,6 %	
<b>Autriche</b>				
Erste Group Bank AG	12 164	516	593	
OMV AG	429	22	31	
Raiffeisen Bank International AG	2 276	100	74	
Verbund AG	129	7	9	
	645	707	0,2 %	
<b>Belgique</b>				
Ageas NV	5 109	345	392	
Colruyt NV	462	38	31	
Galapagos NV	168	46	46	
KBC Group NV	11 148	893	1 092	
Proximus SA	916	34	34	
Solvay SA	102	16	15	
Telenet Group Holding NV	177	11	10	
UCB SA	151	17	16	
Umicore SA	1 471	56	93	
	1 456	1 729	0,6 %	
<b>Brésil</b>				
Localiza Rent a Car SA	21 423	189	328	
Magazine Luiza SA	25 533	145	393	
	334	721	0,3 %	
<b>Chili</b>				
Antofagasta PLC	2 625	38	41	
	38	41	0,0 %	
<b>Chine</b>				
Alibaba Group Holding Ltd., CAAÉ	5 122	1 000	1 411	
Anta Sports Products Ltd.	28 000	183	326	
Baidu Inc., CAAÉ	11 179	2 451	1 835	
BeiGene Ltd., CAAÉ	62	14	13	
GDS Holdings Ltd., CAAÉ	9 130	541	611	
Lenovo Group Ltd.	626 598	481	546	
Ping An Insurance (Group) Co. of China Ltd.	27 500	352	423	

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**Inventaire du portefeuille** Au 31 décembre 2019 (*suite*)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Sinopharm Group Co.	80 788	371	383	
TAL Education Group, CAAÉ	6 280	310	393	
Tencent Holdings Ltd.	33 655	1 403	2 105	
		7 106	8 046	2,8 %
<b>Danemark</b>				
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie A	26	38	46	
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie B	758	1 399	1 420	
Carlsberg A/S, série B	2 900	559	562	
Christian Hansen Holdings AS	505	60	52	
Coloplast AS, catégorie B	1 469	194	237	
Danske Bank AS	19 776	628	416	
Demant AS	2 152	100	88	
DSV Panalpina AS	10 733	1 271	1 607	
Gennab AS, porteur	1 615	350	466	
H. Lundbeck AS	592	45	29	
Novo Nordisk A/S, série B	18 901	1 080	1 422	
Orsted AS	2 307	167	310	
Tryg AS	3 777	120	145	
		6 011	6 800	2,4 %
<b>Finlande</b>				
Elisa Oyj	2 685	169	193	
Fortum OYJ	8 683	274	278	
Kone OYJ, catégorie B	134	11	11	
Metsö OYJ	177	9	9	
Neste Oil OYJ	27 298	769	1 234	
Orion OYJ, catégorie B	2 343	130	141	
Stora Enso OYJ, série R	15 910	285	301	
UPM-Kymmene Corp. OYJ	5 561	213	250	
		1 860	2 417	0,8 %
<b>France</b>				
Aéroports de Paris	1 082	234	278	
Air France-KLM	27 376	399	397	
Air Liquide SA	77	14	14	
Airbus SE	6 644	966	1 266	
Alstom SA	690	40	43	
Amundi SA	8 959	754	915	
Arkema	73	10	10	
AXA SA	216	8	8	
BNP Paribas SA	22 252	1 689	1 717	
Bolloré SA	1 073	6	6	
Bouygues SA	7 931	362	439	
Carrefour SA	45 511	1 119	994	
Casino Guichard Perrachon SA	555	33	34	
CNP Assurances	220	6	6	
Compagnie de Saint-Gobain SA	679	36	36	
Compagnie Générale des Etablissements Michelin, série B, actions nominatives	2 616	433	418	
Covivio	91	12	13	
Crédit Agricole SA	2 165	34	41	
Danone	13 812	1 436	1 489	
Dassault Aviation SA	74	158	126	
Dassault Systèmes SA	2 330	403	499	
Edenred	8 295	461	558	
Eiffage SA	599	81	89	
Électricité de France SA	6 738	135	98	
Engie	1 356	28	29	
EssilorLuxottica	9 508	1 581	1 888	
Eurazeo SE	625	61	56	
Eutelsat Communications SA	2 026	57	43	
Faurecia SE	609	42	43	
Gecina SA	172	39	40	
Hermès International	555	400	540	
ICADE	659	90	93	
Iliad SA	26	4	4	
Ingenico Group	3 009	327	425	
Kering	318	141	272	
Legrand SA	203	22	22	
L'Oréal SA	2 102	692	807	
LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SA	5 206	2 021	3 150	
Natixis SA	415	2	2	
Pernod-Ricard SA	3 675	789	854	
Peugeot SA	11 853	391	371	
Publicis Groupe	16 052	1 378	945	
Rémy Cointreau SA	75	13	12	
Relex SA	83 391	1 663	1 440	
Safran SA	4 345	509	872	
Sanofi	2 849	292	372	
Sartorius Stedim Biotech	58	8	13	
Schneider Electric SE	15 965	1 628	2 130	
SCOR SE	7 781	405	425	
Société Générale SA	72	2	3	
Suez	8 408	165	165	

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**Inventaire du portefeuille** Au 31 décembre 2019 (*suite*)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net
		(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	
Teleperformance	1 949	545	618	
Thales SA	85	15	12	
TOTAL SA	34 736	2 684	2 503	
Valeo SA	14 716	704	677	
Veolia Environnement SA	1 000	33	35	
Vinci SA	72	11	10	
Wendel SA	47	8	8	
		25 579	28 373	9,8 %
<b>Allemagne</b>				
Adidas AG	5 241	1 396	2 215	
BASF SE	39 179	4 183	3 833	
Bayer AG, actions nominatives	14 129	1 262	1 492	
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, actions privilégiées	9	1	1	
Beiersdorf AG	3 167	493	491	
Continental AG	1 870	474	314	
Covestro AG	9 068	639	548	
Delivery Hero SE	6 803	326	700	
Deutsche Boerse AG	3 110	405	633	
Deutsche Lufthansa AG, actions nominatives	208	7	5	
Deutsche Post AG, actions nominatives	32 346	1 394	1 597	
Deutsche Wohnen SE	203	13	11	
Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	72	8	8	
GEA Group AG	225	8	10	
Hannover Rueckversicherungs SE	875	142	219	
Henkel AG & Co. KGaA, actions privilégiées	86	11	12	
Infineon Technologies AG	40 986	1 047	1 203	
Lanxess AG	863	77	75	
Merck KGaA	268	38	41	
Metro Wholesale & Food Specialist AG	138	3	3	
MTU Aero Engines Holding AG	800	239	296	
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	1 554	485	595	
Porsche AG, actions privilégiées	490	41	47	
Puma SE	4 445	445	443	
RWE AG	1 620	53	64	
SAP AG	19 550	2 216	3 417	
Sartorius AG	566	114	157	
Siemens AG, actions nominatives	16 457	2 341	2 791	
Symrise AG	8 907	1 039	1 216	
Telefonica Deutschland Holding AG	2 433	9	9	
TUI AG	4 682	134	77	
Uniper SE	6 620	264	284	
Volkswagen AG	240	55	60	
Volkswagen AG, actions privilégiées	19 820	4 447	5 066	
Vonovia SE	2 320	138	162	
Wirecard AG	3	1	—	
Zalando SE	6 374	328	417	
	24 276	28 512	9,9 %	
<b>Hong Kong</b>				
AIA Group Ltd.	283 513	2 571	3 872	
ASM Pacific Technology Ltd.	600	9	11	
BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	2 000	10	9	
China Merchants Port Holdings Co. Ltd.	167 291	597	368	
China Mobile Ltd.	221 380	2 630	2 429	
China Resources Power Holdings Co. Ltd.	502 000	1 097	915	
CLP Holdings Ltd.	2 000	23	27	
Galaxy Entertainment Group Ltd.	1 000	8	10	
Hang Lung Properties Ltd.	3 000	9	9	
Hang Seng Bank Ltd.	9 300	258	250	
HK Electric Investments & HK Electric Investments Ltd.	133 000	162	170	
HKT Trust and HKT Ltd.	147 000	267	269	
Hong Kong & China Gas Co. Ltd.	3 360	8	8	
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	13 600	630	574	
Link REIT	500	6	7	
MTR Corp. Ltd.	500	3	4	
Power Assets Holdings Ltd.	1 000	9	9	
Swire Pacific Ltd., catégorie A	1 000	14	12	
Techtronic Industries Co. Ltd.	2 500	25	26	
	8 336	8 979	3,1 %	
<b>Hongrie</b>				
OTP Bank NyRt.	4 546	283	309	
	283	309	0,1 %	
<b>Inde</b>				
HDFC Bank Ltd., CAAÉ	24 035	1 252	1 978	
	1 252	1 978	0,7 %	
<b>Indonésie</b>				
PT Bank Central Asia TBK	151 800	370	474	
	370	474	0,2 %	

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**Inventaire du portefeuille** Au 31 décembre 2019 (*suite*)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net
		(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	
<b>Irlande</b>				
Accenture PLC, catégorie A	5 104	799	1 396	
CRH PLC	12 399	542	646	
Experian PLC	32 708	783	1 440	
Flutter Entertainments PLC	285	45	45	
ICON PLC	4 451	618	996	
James Hardie Industries SE, CAAÉ	1 356	35	34	
Kerry Group PLC, catégorie A	4 874	681	790	
Ryanair Holdings PLC, CAAÉ	11 508	1 035	1 309	
Smurfit Kappa Group PLC	447	21	22	
Willis Towers Watson PLC	871	142	228	
		4 701	6 906	2,4 %
<b>Île de Man</b>				
GVC Holdings PLC	12 583	186	192	
		186	192	0,1 %
<b>Israël</b>				
Azrieli Group Ltd.	297	31	28	
Bank Hapoalim Ltd.	16 044	118	173	
Bank Leumi Le Israel	45 473	344	431	
Check Point Software Technologies Ltd.	1 465	199	211	
Elbit Systems Ltd.	124	21	25	
Israel Chemicals Ltd.	6 426	51	40	
Israel Discount Bank, catégorie A	2 484	15	15	
Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	2 710	58	94	
NICE Ltd.	860	116	173	
		953	1 190	0,4 %
<b>Italie</b>				
Assicurazioni Generali SPA	2 165	57	58	
Davide Campari - Milano SPA	1 573	18	19	
Enel SPA	91 944	582	948	
Eni SPA	2 741	67	55	
Ferrari NV	449	38	97	
Intesa Sanpaolo SPA	9 227	27	32	
Mediobanca SPA	12 544	179	179	
Moncler SPA	1 398	81	82	
Nexi SPA	17 397	231	314	
Poste Italiane SpA	13 150	188	194	
Prysmian SPA	14 140	417	443	
Recordati SPA	169	9	9	
Snam SPA	1 278	9	9	
Telecom Italia SPA	597 793	608	485	
Telecom Italia SPA, RSP	253 839	196	202	
Terna SPA	4 091	34	35	
UniCredit SPA	166 093	3 148	3 153	
		5 889	6 314	2,2 %
<b>Japon</b>				
Advantest Corp.	3 600	245	264	
AEON CO. LTD.	7 700	223	206	
Air Water Inc.	6 000	122	114	
Alfresa Holdings Corp.	1 100	40	29	
Alps Alpine Co. Ltd.	300	10	9	
Amada Co. Ltd.	800	11	12	
Asahi Group Holdings Ltd.	400	26	24	
Astellas Pharma Inc.	4 500	92	100	
Bandai Namco Holdings Inc.	100	5	8	
Bridgestone Corp.	100	5	5	
Brother Industries Ltd.	400	10	11	
Calbee Inc.	400	18	17	
Casio Computer Co. Ltd.	8 900	185	231	
Chiba Bank Ltd. (The)	3 300	23	25	
Chubu Electric Power Co. Inc.	1 900	36	35	
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	1 200	136	143	
Chugoku Electric Power Co. Inc. (The)	10 000	166	171	
Coca-Cola Bottlers Japan Holdings Inc.	8 700	275	289	
Concordia Financial Group Ltd.	1 600	8	9	
Credit Saison Co. Ltd.	4 100	92	92	
Dai Nippon Printing Co. Ltd.	600	18	21	
Dai-ichi Life Holdings Inc.	13 900	258	297	
Daiichi Sankyo Co. Ltd.	3 000	136	257	
Daikin Industries Ltd.	6 000	866	1 099	
Daiwa House Industry Co. Ltd.	1 000	42	40	
Daiwa House REIT Investment Corp.	45	155	153	
Disco Corp.	100	29	30	
East Japan Railway Co.	8 200	920	961	
Electric Power Development Co. Ltd.	2 100	71	66	
FamilyMart Co. Ltd.	7 600	248	236	
FANUC Corp.	10 100	2 415	2 422	
Fast Retailing Co. Ltd.	900	556	694	
Fujitsu Ltd.	7 800	585	953	
Fukuoka Financial Group Inc.	9 200	220	228	
GMO Payment Gateway Inc.	3 400	311	302	

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**Inventaire du portefeuille** Au 31 décembre 2019 (*suite*)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Hakuhodo DY Holdings Inc.	1 100	24	23	
Hikari Tushin Inc.	600	100	196	
Hino Motors Ltd.	2 400	27	33	
Hisamitsu Pharmaceutical Co. Inc.	100	9	6	
Hitachi Chemical Co. Ltd.	400	17	22	
Hitachi Construction Machinery Co. Ltd.	400	13	15	
Hitachi High-Technologies Corp.	1 100	89	101	
Hitachi Metals Ltd.	82 400	1 199	1 575	
Honda Motor Co. Ltd.	35 200	1 358	1 294	
HOSHIZAKI ELECTRIC CO. LTD.	400	46	46	
Hoya Corp.	8 500	699	1 054	
Hulic Co. Ltd.	3 000	45	47	
Idemitsu Kosan Co. Ltd.	6 212	275	223	
IHI Corp.	2 400	113	73	
Iida Group Holdings Co. Ltd.	25 200	572	573	
Impex Corp.	80 600	1 058	1 084	
Isuzu Motors Ltd.	13 600	223	209	
ITOCHU Corp.	10 800	222	325	
J. FRONT RETAILING Co. Ltd.	2 900	51	53	
Japan Airlines Co. Ltd.	100	5	4	
Japan Airport Terminal Co. Ltd.	300	21	22	
Japan Prime Realty Investment Corp.	9	44	51	
Japan Real Estate Investment Corp.	7	47	60	
Japan Retail Fund Investment Corp.	14	40	39	
JSR Corp.	400	10	9	
JTEKT Corp.	600	9	9	
JXTG Holdings Inc.	196 550	1 286	1 158	
Kansai Paint Co. Ltd.	7 700	234	244	
Kawasaki Heavy Industries Ltd.	100	3	3	
KDDI Corp.	35 100	906	1 360	
Keihan Holdings Co. Ltd.	3 700	188	233	
Keikyu Corp.	2 100	56	53	
Keio Corp.	300	22	24	
Keisei Electric Railway Co. Ltd.	1 900	76	96	
Keyence Corp.	6 452	1 417	2 942	
Kikkoman Corp.	3 300	203	210	
Kintetsu Group Holdings Co. Ltd.	1 200	87	85	
Kirin Holdings Co. Ltd.	600	19	17	
Konami Holdings Corp.	200	12	11	
Konica Minolta Inc.	5 600	70	47	
KOSE Corp.	100	23	19	
Kubota Corp.	600	13	12	
Kurita Water Industries Ltd.	700	27	27	
LINE Corp.	200	13	13	
Lixil Group Corp.	3 400	80	76	
M3 Inc.	1 800	66	70	
Makita Corp.	10 000	438	448	
Marubeni Corp.	14 200	130	136	
Marui Group Co. Ltd.	2 400	67	76	
McDonald's Holdings Co. (Japan) Ltd.	2 900	152	181	
Medipal Holdings Corp.	2 500	65	72	
MINEBEA MITSUMI Inc.	1 500	31	40	
Mitsubishi Chemical Holdings Corp.	1 400	14	14	
Mitsubishi Corp.	8 400	297	289	
Mitsubishi Materials Corp.	1 000	36	35	
Mitsubishi UFJ Lease & Finance Co. Ltd.	4 900	41	41	
Mitsui & Co. Ltd.	22 500	468	519	
Mitsui O.S.K. Lines Ltd.	700	25	25	
Monotaro Co. Ltd.	18 000	482	622	
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	5 200	221	223	
Murata Manufacturing Co. Ltd.	18 700	1 363	1 495	
Nabtesco Corp.	1 100	39	42	
Nagoya Railroad Ltd.	1 700	70	69	
NGK Insulators Ltd.	800	18	18	
NGK Spark Plug Co. Ltd.	3 100	94	78	
NH Foods Ltd.	400	23	22	
Nidec Corp.	6 600	1 125	1 171	
Nippon Building Fund Inc.	17	133	162	
Nippon Paint Holdings Co. Ltd.	4 000	265	267	
Nippon Prologis REIT Inc.	25	84	83	
Nippon Shinyaku Co. Ltd.	100	11	11	
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	1 700	40	40	
Nissan Chemical Corp.	2 000	123	109	
Nishin Seifun Group Inc.	6 100	163	138	
NISSIN FOODS HOLDINGS CO. LTD.	200	20	19	
Nitori Holdings Co. Ltd.	200	42	41	
Nitto Denko Corp.	400	30	29	
Nomura Holdings Inc.	4 200	29	28	
Nomura Real Estate Holdings Inc.	1 100	33	34	
Nomura Real Estate Master Fund Inc.	109	232	242	
Nomura Research Institute Ltd.	2 400	70	67	
NSK Ltd.	1 000	12	12	
NTT Data Corp.	2 300	38	40	
NTT DOCOMO INC.	3 000	90	109	
Obayashi Corp.	1 000	14	14	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**Inventaire du portefeuille** Au 31 décembre 2019 (*suite*)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Obic Co. Ltd.	2 800	329	490	
Odakyu Electric Railway Co. Ltd.	200	5	6	
Omron Corp.	1 400	109	106	
Oracle Corp. Japan	200	21	24	
Oriental Land Co. Ltd.	2 100	281	372	
ORIX JREIT Inc.	25	69	70	
Otsuka Holdings Co. Ltd.	1 000	59	58	
Pan Pacific International Holdings Corp.	37 700	660	812	
Park24 Co. Ltd.	1 000	37	32	
Pigeon Corp.	200	10	9	
Recruit Holdings Co. Ltd.	24 400	695	1 187	
Resona Holdings Inc.	54 500	304	308	
Rinnai Corp.	300	29	30	
Rohm Co. Ltd.	1 100	116	114	
Ryohin Keikaku Co. Ltd.	1 000	43	30	
Santen Pharmaceutical Co. Ltd.	500	12	12	
SECOM Co. Ltd.	300	31	35	
Sega Sammy Holdings Inc.	400	8	8	
Seiko Epson Corp.	100	2	2	
Sekisui Chemical Co. Ltd.	800	17	18	
Sekisui House Ltd.	4 600	133	128	
Sharp Corp.	2 200	43	44	
Shimadzu Corp.	12 700	479	516	
Shimano Inc.	2 200	431	463	
Shimizu Corp.	900	12	12	
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	200	29	29	
Shinsei Bank Ltd.	1 000	21	20	
Shionogi & Co.	400	34	32	
Shiseido Co. Ltd.	5 300	491	489	
Showa Denko K.K.	100	6	3	
SMC Corp.	1 100	548	653	
Sohgo Security Services Co. Ltd.	100	7	7	
Sompo Holdings Inc.	14 100	712	719	
Sony Corp.	8 600	618	758	
Sony Financial Holdings Inc.	4 200	125	131	
SQUARE ENIX HOLDINGS CO. LTD.	200	13	13	
SUMCO Corp.	7 500	147	161	
Sumitomo Corp.	10 300	183	199	
Sumitomo Dainippon Pharma Co. Ltd.	200	5	5	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	33 800	1 596	1 621	
Sumitomo Mitsui Trust Holdings Inc.	500	26	26	
SUNDRUG CO. LTD.	1 200	58	56	
Suzuken Co. Ltd.	400	20	21	
Symex Corp.	5 300	468	469	
T&D Holdings Inc.	500	10	8	
Taisho Pharmaceutical Holdings Co. Ltd.	500	61	48	
Taiyo Nippon Sanso Corp.	500	15	14	
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	52 700	3 134	2 707	
TDK Corp.	100	12	15	
Teijin Ltd.	2 400	61	58	
Terumo Corp.	17 800	646	820	
THK Co. Ltd.	3 600	127	126	
Tobu Railway Co.	800	39	38	
TOHO GAS Co. Ltd.	700	31	37	
Tokio Marine Holdings Inc.	300	19	22	
Tokyo Electric Power Co. Holdings Inc.	1 200	8	7	
Tokyo Electron Ltd.	700	199	198	
Tokyu Corp.	2 400	50	58	
Tokyu Fudosan Holdings Corp.	6 700	64	60	
Toppan Printing Co. Ltd.	1 800	48	48	
Tosoh Corp.	1 800	32	36	
Toyo Seikan Group Holdings Ltd.	1 200	33	27	
Toyota Industries Corp.	400	31	30	
Toyota Motor Corp.	2 900	200	265	
Toyota Tsusho Corp.	500	24	23	
Tsuruha Holdings Inc.	700	111	117	
United Urban Investment Corp. REIT	62	141	151	
Welcia Holdings Co. Ltd.	1 000	83	82	
West Japan Railway Co.	100	12	11	
Yamaha Corp.	1 500	97	108	
Yamaha Motor Co. Ltd.	300	8	8	
Yamato Transport Co. Ltd.	600	23	13	
YASKAWA Electric Corp.	1 300	56	64	
Yokogawa Electric Corp.	100	3	2	
Yokohama Rubber Co. Ltd. (The)	1 500	42	38	
Z Holdings Corp.	2 200	10	12	
<b>Luxembourg</b>				<b>40 775</b>
ArcelorMittal		230	228	
Eurofins Scientific SE	18	12	13	
SES SA	2 590	73	47	
Spotify Technology SA	2 045	393	397	
		<b>708</b>	<b>685</b>	<b>0,2 %</b>

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**Inventaire du portefeuille** Au 31 décembre 2019 (*suite*)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>Mexique</b>				
Wal-Mart de Mexico SAB de CV, série V	179 780	524	670	
		524	670	0,2 %
<b>Pays-Bas</b>				
ABN AMRO Bank NV	4 055	161	96	
Adyen NV	986	930	1 053	
Aegon NV	12 937	108	77	
AerCap Holdings NV	1 536	99	123	
Akzo Nobel NV	9 463	900	1 255	
Altice Europe NV	12 032	98	101	
ASML Holding NV	5 631	953	2 165	
ASML Holding NV, actions nominatives	2 660	673	1 022	
Heineken Holding NV	131	16	17	
ING Groep NV	117 538	1 972	1 835	
Koninklijke Ahold Delhaize NV	6 863	205	223	
Koninklijke DSM NV	7 910	1 021	1 343	
Koninklijke KPN NV	101 163	382	389	
Koninklijke Philips NV	810	48	51	
Koninklijke Vopak NV	536	38	38	
Mylan NV	22 355	1 078	583	
NN Group NV	4 833	259	239	
QIAGEN NV	1 339	68	59	
Randstad NV	130	9	10	
Royal Dutch Shell PLC, catégorie A	5 415	204	207	
Royal Dutch Shell PLC, catégorie B	53 054	1 891	2 045	
Wolters Kluwer NV	3 740	179	355	
		11 292	13 286	4,6 %
<b>Nouvelle-Zélande</b>				
Fisher & Paykel Healthcare Corp. Ltd.	5 772	68	112	
Meridian Energy Ltd.	28 837	65	126	
Ryman Healthcare Ltd.	6 190	68	88	
Spark New Zealand Ltd.	50 271	187	191	
		388	517	0,2 %
<b>Norvège</b>				
Aker BP ASA	437	21	19	
DNB ASA	1 107	28	27	
Equinor ASA	6 594	205	171	
Gjensidige Forsikring ASA	1 177	25	32	
Mowi ASA	8 815	226	298	
Orkla ASA	1 240	16	16	
Schibsted ASA, catégorie B	256	11	9	
Yara International ASA	412	24	22	
		556	594	0,2 %
<b>Portugal</b>				
Energias de Portugal SA	11 811	60	67	
Galp Energia SGPS SA, catégorie B	7 369	171	161	
Jeronimo Martins SGPS SA	1 607	33	34	
		264	262	0,1 %
<b>Singapour</b>				
CapitaLand Commercial Trust Ltd.	85 200	145	164	
City Developments Ltd.	3 600	35	38	
ComfortDelGro Corp. Ltd.	27 300	60	63	
DBS Group Holdings Ltd.	38 000	1 012	951	
Jardine Cycle & Carriage Ltd.	200	7	6	
Mapletree Commercial Trust	35 600	81	82	
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	1 300	15	14	
SATS Ltd.	1 600	7	8	
Singapore Exchange Ltd.	1 500	13	13	
Singapore Press Holdings Ltd.	4 700	13	10	
United Overseas Bank Ltd.	6 300	154	161	
UOL Group Ltd.	5 400	41	43	
Venture Corp. Ltd.	400	6	6	
Wilmar International Ltd.	228 900	699	911	
		2 288	2 470	0,9 %
<b>Corée du Sud</b>				
POSCO	2 144	531	566	
Samsung Electronics Co. Ltd.	34 514	1 392	2 160	
Shinhan Financial Group Co. Ltd.	8 320	407	405	
SK Innovation Co. Ltd.	1 647	359	277	
SK Telecom Co. Ltd.	6 269	1 605	1 677	
		4 294	5 085	1,8 %
<b>Espagne</b>				
Aena SME SA	110	27	27	
Amadeus IT Group SA	10 119	982	1 076	
Bankia SA	143 261	720	398	
Bankinter SA	87	1	1	
CaixaBank SA	205 555	1 030	841	
Cellnex Telecom SAU	21 414	826	1 199	
Endesa SA	2 910	84	101	

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**Inventaire du portefeuille** Au 31 décembre 2019 (*suite*)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Ferrovial SA	2 068	80	81	
Grifols SA	796	36	37	
Iberdrola SA	64 450	831	862	
Industria de Diseno Textil SA	11 463	517	526	
Mapfre SA	9 189	36	32	
Naturgy Energy Group SA	6 208	218	203	
Red Electrica Corp. SA	611	18	16	
Repsol SA	6 600	117	135	
Repsol SA, droits	6 600	4	4	
		5 527	5 539	1,9 %
<b>Suède</b>				
Assa Abloy AB, catégorie B	18 500	532	562	
Atlas Copco AB, catégorie A	37 678	1 594	1 953	
Atlas Copco AB, catégorie B	226	8	10	
Boliden AB	68	2	2	
Electrolux AB, série B	1 357	42	43	
Epiroc Aktiebolag AB, catégorie A	4 437	59	70	
Epiroc Aktiebolag AB, catégorie B	4 577	57	71	
Hennes & Mauritz AB, série B	413	9	11	
Hexagon AB, série B	10 710	680	780	
ICA Gruppen AB	1 667	85	101	
Industrivarden AB, série C	300	8	9	
Investor AB, série B	2 489	157	176	
L E Lundbergforetagen AB, série B	667	36	38	
Lundin Petroleum AB	14 030	381	619	
Sandvik AB	1 076	19	27	
Skandinaviska Enskilda Banken, série A	2 307	32	28	
Skanska AB, série B	3 948	115	116	
SKF AB, actions B	1 467	32	39	
Swedish Match AB	8 787	576	588	
Tel2 AB, catégorie B	3 564	68	67	
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	77 270	757	877	
Telia Co. AB	5 521	31	31	
		5 280	6 218	2,2 %
<b>Suisse</b>				
ABB Ltd., actions nominatives	87 080	2 504	2 728	
Adecco SA, actions nominatives	120	9	10	
Alcon Inc.	18 000	1 401	1 324	
Aryza AG	181 718	1 154	264	
Baloise Holding AG, actions nominatives	570	85	134	
Barry Callebaut AG	74	181	212	
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	11	102	111	
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG, actions nominatives	1	108	115	
Chubb Ltd.	5 193	750	1 050	
Compagnie Financière Richemont SA, actions nominatives	3 377	340	343	
Credit Suisse Group AG, actions nominatives	25 379	548	445	
Dufry AG, actions nominatives	78	10	10	
Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives	10	8	8	
Geberit AG, actions nominatives	1 042	532	759	
Givaudan SA, actions nominatives	31	102	126	
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	250	52	55	
Lonza Group AG, actions nominatives	3 601	1 133	1 706	
Nestlé SA, actions nominatives	36 339	4 148	5 109	
Novartis AG, actions nominatives	34 166	3 638	4 201	
Pargesa Holding SA, catégorie B	91	10	10	
Partners Group Holding AG	1 542	1 269	1 835	
Roche Holding AG Genusscheine	8 982	2 644	3 791	
Schindler Holding AG	107	30	35	
Schindler Holding AG, actions nominatives	234	61	74	
SGS SA, actions nominatives	25	83	89	
Sika AG, actions nominatives	8 263	1 393	2 015	
Sonova Holding AG, actions nominatives	317	76	94	
STMicroelectronics NV	4 623	88	162	
Straumann AG, actions nominatives	486	450	619	
Swiss Life Holding, actions nominatives	525	213	342	
Swiss Prime Site AG, actions nominatives	411	59	62	
Swiss Re AG	669	70	98	
Swisscom AG	59	39	40	
Temenos Group AG, actions nominatives	2 798	510	575	
UBS Group AG, actions nominatives	54 121	983	887	
Vifor Pharma AG	886	186	210	
Zurich Insurance Group AG	1 799	865	958	
		25 834	30 606	10,6 %
<b>Taïwan</b>				
Catcher Technology Co. Ltd.	53 000	600	521	
Hon Hai Precision Industry Co. Ltd.	181 800	757	716	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	33 479	1 388	2 526	
		2 745	3 763	1,3 %
<b>Émirats arabes unis</b>				
NMC Health PLC	278	17	9	
		17	9	0,0 %

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**Inventaire du portefeuille** Au 31 décembre 2019 (*suite*)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>Royaume-Uni</b>				
3i Group PLC	18 400	189	348	
Admiral Group PLC	277	10	11	
Anglo American PLC	3 201	93	119	
Ashtead Group PLC	4 994	181	207	
ASOS PLC	5 030	290	293	
AstraZeneca PLC	22 949	2 023	2 983	
Atlassian Corp. PLC	1 500	226	234	
Auto Trader Group PLC	260	2	3	
Aveva Group PLC	208	17	17	
Aviva PLC	242 174	1 988	1 745	
B&M European Value Retail SA	84 343	568	594	
BAE Systems PLC	3 990	39	39	
Balfour Beatty PLC	209 584	948	944	
Barclays PLC	901 140	3 040	2 790	
Berkeley Group Holdings PLC	2 306	146	193	
BP PLC	226 273	1 834	1 848	
British American Tobacco PLC	43 143	2 879	2 381	
Bunzl PLC	403	16	14	
Burberry Group PLC	30 169	930	1 144	
Cobham PLC	117 403	244	332	
Coca-Cola European Partners PLC	1 872	116	124	
Compass Group PLC	39 580	917	1 288	
Croda International PLC	2 183	183	193	
Diageo PLC	16 331	769	894	
easyJet PLC	1 050	26	26	
Ferguson PLC	5 342	499	631	
Fevertree Drinks PLC	9 170	347	330	
GlaxoSmithKline PLC	667	20	20	
Hargreaves Lansdown PLC	4 534	139	151	
HSBC Holdings PLC	79 779	885	811	
InterContinental Hotels Group PLC	5 652	491	504	
Intertek Group PLC	8 499	550	855	
J Sainsbury PLC	255 002	983	1 010	
JD Sports Fashion PLC	808	10	12	
John Wood Group PLC	158 780	1 554	1 093	
Johnson Matthey PLC	15 965	859	824	
Legal & General Group PLC	2 267	10	12	
Linde PLC	9 228	1 572	2 571	
Lloyds Banking Group PLC	575 170	598	619	
London Stock Exchange Group PLC	12 447	778	1 661	
Meggitt PLC	15 925	148	180	
Melrose Industries PLC	234 176	734	969	
Micro Focus International PLC	38 292	1 149	698	
Mondi PLC	83	3	2	
Pearson PLC	16 470	246	181	
Persimmon PLC	3 667	158	170	
Prudential PLC	75 227	2 080	1 872	
RELEX PLC	59 176	1 514	1 939	
Rentokil Initial PLC	1 359	10	11	
Rolls-Royce Holdings PLC	169 630	2 522	1 991	
Rolls-Royce Holdings PLC, actions C	7 296 612	16	13	
Royal Bank of Scotland Group PLC	178 520	818	744	
Schroders PLC	226	12	13	
SEGRO PLC	17 749	185	274	
Severn Trent PLC	736	27	32	
Smith & Nephew PLC	40 336	1 173	1 262	
Smiths Group PLC	1 902	55	55	
SSE PLC	47 153	1 141	1 168	
Standard Chartered PLC	62 488	663	765	
Standard Life Aberdeen PLC	7 410	32	42	
TechnipFMC PLC	33 478	997	932	
Tesco PLC	248 646	766	1 091	
Travis Perkins PLC	36 296	953	1 001	
Unilever PLC	12 063	716	897	
Vodafone Group PLC	895 725	3 282	2 258	
William Morrison Supermarkets PLC	37 959	167	130	
WPP PLC	29 957	677	547	
	47 213	49 105	17,0 %	
<b>États-Unis</b>				
Carnival PLC	1 399	110	87	
Lululemon Athletica Inc.	2 367	656	712	
Mettler-Toledo International Inc.	737	563	759	
ResMed Inc.	5 593	792	1 126	
	2 121	2 684	0,9 %	
<b>TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES</b>		<b>244 372</b>	<b>278 704</b>	<b>96,6 %</b>
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>		<b>246 640</b>	<b>282 346</b>	<b>97,9 %</b>
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen		(426)		

*Fonds commun d'actions outre-mer Impérial*

**Inventaire du portefeuille** Au 31 décembre 2019 (*suite*)

<i>Titre</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Coût moyen (en milliers de dollars)</i>	<i>Juste valeur (en milliers de dollars)</i>	<i>% de l'actif net</i>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>		<b>246 214</b>	<b>282 346</b>	<b>97,9 %</b>
Autres actifs, moins les passifs		6 202	2,1 %	
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>		<b>288 548</b>	<b>100,0 %</b>	

## **Annexe à l'inventaire du portefeuille**

### **Contrats de compensation** (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

### **Participations dans des fonds sous-jacents** (note 4)

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

## Fonds commun d'actions outre-mer Impérial

### Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds commun d'actions outre-mer Impérial (*Fonds*) cherche à procurer une croissance à long terme par l'appréciation du capital, en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs autres que nord-américains, y compris des actions privilégiées, des bons de souscription, des titres convertibles en titres de participation et d'autres titres assimilables à des actions ordinaires.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie une combinaison de styles de placement, comme les stratégies de croissance, les stratégies orientées vers la valeur et les stratégies de base dans le cadre de ses décisions de placement et analysera plusieurs critères de placement dans le cadre du processus de gestion de placements, tels que le choix de pays/régions, la répartition des devises et l'analyse des niveaux de secteurs/titres. Le choix des titres sera fondé principalement sur l'approche ascendante détaillée.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt, d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques suivants, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

### Risque de concentration aux 31 décembre 2019 et 2018

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2019.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2018 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

*Au 31 décembre 2018*

	<i>% de l'actif net</i>
<b>Répartition du portefeuille</b>	
<b>Actions canadiennes</b>	1,2
<b>Actions internationales</b>	
Australie	2,6
Autriche	0,3
Belgique	0,9
Brésil	0,5
Chine	2,5
Danemark	2,2
Finlande	0,8
France	8,2
Allemagne	7,3
Hong Kong	3,4
Inde	0,8
Indonésie	0,1
Irlande	1,8
Israël	0,4
Italie	2,0
Japan	17,1
Luxembourg	0,4
Mexique	0,3
Pays-Bas	5,8
Nouvelle-Zélande	0,1
Norvège	0,3
Portugal	0,1
Singapour	1,0
Corée du Sud	1,7
Espagne	1,9
Suède	2,6
Suisse	9,5
Taiwan	0,9
Royaume-Uni	20,9
États-Unis	1,2
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

### Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des titres de créance.

### Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2019 et 2018, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

*Au 31 décembre 2019*

<i>Devise (note 2m)</i>	<i>Risque de change total* (en milliers de dollars)</i>	<i>% de l'actif net</i>
EUR	88 729	30,8
GBP	48 703	16,9
JPY	46 051	16,0
CHF	29 620	10,3
USD	25 849	9,0
HKD	12 762	4,4
AUD	7 554	2,6
DKK	6 830	2,4
SEK	6 218	2,2
KRW	5 196	1,8
SGD	2 470	0,9

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

*Au 31 décembre 2018*

<i>Devise (note 2m)</i>	<i>Risque de change total* (en milliers de dollars)</i>	<i>% de l'actif net</i>
EUR	81 528	27,6
GBP	63 394	21,5
JPY	50 428	17,1
CHF	25 752	8,7
USD	24 059	8,1
HKD	14 605	4,9
SEK	7 546	2,6
AUD	7 104	2,4
DKK	6 629	2,2
KRW	4 890	1,7
SGD	2 815	1,0
BRL	1 558	0,5

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2019 et 2018 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	<i>31 décembre 2019</i>	<i>31 décembre 2018</i>
<b>Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>2 855</b>	2 942

### Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2019 et 2018, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

## Fonds commun d'actions outre-mer Impérial

### **Autres risques de prix/de marché**

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2019 et 2018 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était rafferme ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 données mensuelles, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Indice MSCI EAO	<b>3 078</b>	3 049

### **Évaluation de la juste valeur des instruments financiers**

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2019 et 2018 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

*Au 31 décembre 2019*

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Actions	25 007	257 339	–	282 346
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>25 007</b>	<b>257 339</b>	<b>–</b>	<b>282 346</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

*Au 31 décembre 2018*

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Actions	28 503	263 305	–	291 808
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>28 503</b>	<b>263 305</b>	<b>–</b>	<b>291 808</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

### **Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2**

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Juste valeur des actifs transférés du niveau 1 au niveau 2 au cours de la période (en milliers de dollars)</b>	<b>3 539</b>	–

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2019 et 2018, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

### **Rapprochement des variations des actifs et des passifs financiers — niveau 3**

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

# Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

## 1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds communs Impérial sont composés du Fonds commun marché monétaire Impérial, du Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, du Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, du Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial, du Fonds commun d'obligations internationales Impérial, du Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, du Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, du Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, du Fonds commun d'actions canadiennes Impérial, du Fonds commun d'actions US Impérial, du Fonds commun d'actions internationales Impérial, du Fonds commun d'actions outre-mer Impérial et du Fonds commun économies émergentes Impérial (individuellement, un *Fonds* et collectivement, les *Fonds*).

Les Portefeuilles axés sur la production de revenu comprennent le Portefeuille de revenu prudent, le Portefeuille de revenu équilibré et le Portefeuille de revenu élevé (individuellement, un *Portefeuille* et collectivement, les *Portefeuilles*).

Chacun des Fonds et Portefeuilles axés sur la production de revenu Impérial (individuellement, un *Fonds* et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie selon une déclaration de fiducie (*déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au 18, York Street, Suite 1300, Toronto (Ontario).

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) est le gestionnaire (*gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (*fiduciaire*) des Fonds. Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À la date des présents états financiers, chacun des Fonds offre des parts de catégorie A, le Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, le Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial et le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial offraient des parts de catégorie W, le Portefeuille de revenu prudent offre des parts des catégories T3 et T4, le Portefeuille de revenu équilibré offre des parts des catégories T4 et T5 et le Portefeuille de revenu élevé offre des parts des catégories T5 et T6.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (*date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (*date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est au 31 décembre 2019. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2019 et 2018, tandis que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, sauf pour les Fonds créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 décembre 2019 ou 2018.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 5 mars 2020.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des Normes internationales d'information financière (*IFRS*), les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

### a) Instruments financiers

#### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'*IFRS 9, Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (*critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)* – Actifs financiers comme des titres de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclasés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)* – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers du Fonds est géré et sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

### b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, des directives internes et la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

#### Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section « Risque de crédit » de la section « Risques liés aux instruments financiers » des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2j.

#### **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du Fonds.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

#### **Risque d'illiquidité**

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre donné ou un type de titre. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

#### **Autres risques de prix/de marché**

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

#### **c) Opérations de placement, constatation des revenus et constatation des profits (pertes) réalisés(e)s et latents(e)s**

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividende est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Les autres revenus représentent la somme de tous les revenus autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

#### **d) Compensation**

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Contrats de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

#### **e) Titres en portefeuille**

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités du titre vendu est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement en résultat net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

## **Notes des états financiers**

### **f) Conversion des devises**

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation (à moins d'indication contraire).

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global à titre de profit net réalisé (perte nette réalisée) de change.

### **g) Contrats de change à terme**

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs et passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

### **h) Contrats à terme standardisés**

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couvertures ou autres que de couvertures lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté au poste Profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

### **i) Options**

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'options à des fins de couvertures ou autres que de couvertures lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### **j) Prêt de titres**

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du Fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent dans la valeur totale dans les états de la situation financière dans les placements (actifs financiers non dérivés) à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le Règlement 81-106 sur l'information continue, il est nécessaire de présenter un rapprochement du résultat brut des opérations de prêt de titres du Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global du Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts du Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par le Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes de bas de tableau des états du résultat global.

### **k) Fonds à catégories multiples**

Les profits ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

### **l) Prêts et créances, autres actifs et passifs**

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

### **m) Légende des abréviations**

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

#### *Abréviation des devises*

AED	– Dirham émirien	JPY	– Yen japonais
ARS	– Peso argentin	KES	– Shilling kényan
AUD	– Dollar australien	KRW	– Won sud-coréen
BRL	– Real brésilien	MAD	– Dirham marocain
CAD	– Dollar canadien	MXN	– Peso mexicain
CHF	– Franc suisse	MYR	– Ringgit malais
CLP	– Peso chilien	NOK	– Couronne norvégienne

CNY	– Renminbi chinois	NZD	– Dollar néo-zélandais
COP	– Peso colombien	PHP	– Peso philippin
CZK	– Couronne tchèque	PLN	– Zloty polonais
DKK	– Couronne danoise	RUB	– Rouble russe
EGP	– Livre égyptienne	RON	– Leu roumain
EUR	– Euro	SEK	– Couronne suédoise
GBP	– Livre sterling	SGD	– Dollar de Singapour
GEL	– Georgian Lari	THB	– Thai Baht
HKD	– Dollar de Hong Kong	THB	– Baht thaïlandais
HUF	– Forint hongrois	TRY	– Livre turque
IDR	– Rupiah indonésienne	TWD	– Dollar de Taïwan
ILS	– Shekel israélien	USD	– Dollar américain
INR	– Roupie indienne	ZAR	– Rand sud-africain

*Autres abréviations*

CAAÉ	– Certificat américain d'actions étrangères	FNB	– Fonds négocié en Bourse
OVC	– Obligation à valeur conditionnelle	CIAÉ	– Certificat international d'actions étrangères
ELN	– Billet lié à des titres de participation	NVDR	– Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

**n) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

**3. Évaluation des placements**

La date d'évaluation (*date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation.

La juste valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

**a) Trésorerie et autres actifs**

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins toute opération de change entre la constatation de l'actif par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

**b) Obligations, débentures et autres titres de créance**

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

**c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers**

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours pérémés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

**d) Instruments dérivés**

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la note de crédit minimale désignée.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

**e) Titres à négociation restreinte**

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

**f) Autres placements**

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de la technique d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

## Notes des états financiers

### 4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (*fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la section Risques liés aux instruments financiers – Risque de concentration dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites à l'état du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisée(s) et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements du Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

### 5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent le capital d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part qui sera déterminé. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif du Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

### 6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pouvant être imputé par un Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global.

En plus d'être responsables des frais de gestion, les Fonds doivent acquitter toutes les charges liées à leur exploitation et à la conduite de leurs activités, ce qui peut comprendre les intérêts, les coûts d'exploitation et d'administration (autres que les frais de publicité et de promotion, qui incombent au gestionnaire), les frais de courtage, les commissions, les marges, les frais de réglementation, les honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant, les impôts et les taxes, les honoraires des auditeurs et les frais juridiques de même que les charges, les frais de garde, les coûts de services aux investisseurs et les coûts liés à la présentation de rapports aux porteurs de parts, de prospectus et d'autres rapports. Le gestionnaire paie toutes ces charges d'exploitation et les recouvre auprès des Fonds. Les Fonds ne versent pas d'honoraires au fiduciaire.

Le gestionnaire peut recouvrer un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discréction, cesser de prendre en charge des charges ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (*distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Fonds peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

### 7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts du Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement du capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds commun marché monétaire Impérial, pour lequel l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces produits et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

### 8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autre que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI ou *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services

fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

#### **9. Opérations entre parties liées**

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

##### *Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds*

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) de tous les frais d'administration des Fonds (déduction faite des prises en charge) que le gestionnaire a recouvrés auprès d'un Fonds est présentée dans la note *Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Fonds* des états du résultat global.

##### *Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs. Le cas échéant, l'information sur les montants des rabais de courtage figure à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs, à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aidant le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

##### *Dépositaire*

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie du Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans la Compagnie Trust CIBC Mellon.

##### *Fournisseur de services*

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès de chaque Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde (déduction faite des prises en charge) et à STM CIBC au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

#### **10. Opérations de couverture**

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau des actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

#### **11. Garantie sur certains instruments dérivés**

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts des

Fonds commun marché monétaire Impérial  
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial  
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial  
Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial  
Fonds commun d'obligations internationales Impérial  
Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial  
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial  
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial  
(collectivement, les « Fonds »)

Fonds commun d'actions canadiennes Impérial  
Fonds commun d'actions US Impérial  
Fonds commun d'actions internationales Impérial  
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial  
Fonds commun économies émergentes Impérial  
Portefeuille de revenu prudent  
Portefeuille de revenu équilibré  
Portefeuille de revenu élevé

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2019 et 2018 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous avions conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernest & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 20 mars 2020

**Fonds communs Impérial  
Portefeuilles axés sur la production de  
revenu**

**Banque CIBC**

18, York Street, Suite 1300  
Toronto (Ontario)  
M5J 2T8

1-888-357-8777

**Site Web**  
[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)

